

	20 janvier 1897, veille de la castration moyenne du jour.	21 septembre 1897, huit mois après mutilation, moyenne du jour.
Eau.....	85,350	85,088
Matières gras- ses, beurre....	3,825	3,950
Matières azo- tées, caséine, albumine, etc.	4,982	5,026
Sucre de lait, lactose.....	5,051	5,135
Sels divers.....	0,792	0,811

La castration est donc tout indiquée pour "les vaches qui commencent à être fatiguées par des vélages répétés ou par de longues périodes de lactation et dont le rendement diminue."

MAURICE BÉRANGER,  
Professeur d'agriculture, à Gex.

(Journal d'Agriculture pratique  
d'Ile et-Vilaine)

## La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

### Cinquante-unième Rapport Annuel

#### Près de dix millions de dépôts

L'Assemblée générale annuelle de cette Banque a eu lieu mardi dernier. Sir Wm Hingston présidait, et, entre autres, les personnes suivantes étaient présentes :

Hon. James O'Brien, MM. R. Wilson-Smith, R. Bellemare, Nolan Delisle, W. R. Miller, Richard Boulton, W. S. Murphy, Robert McKay, H. Markland Molson, Michael Burke, F. T. Judah, et H. Barbeau, gérant général.

Sir Wm Hingston donne lecture du rapport comme suit :

*Aux Actionnaires de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.*

#### MESSIEURS,

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires le cinquante-unième Rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations pour l'année finissant le 31 décembre 1897.

Les profits nets de l'année passée ont été de \$81,486.46, somme qui, ajoutée à la balance au crédit du compte de Profits et Pertes de l'année précédente (\$191,702.65) élève ce dernier à \$273,189.11. Sur ce compte deux dividendes ont été payés et le montant au crédit des Profits et Pertes est maintenant de \$193,189.11; le fond de réserve restant à \$400,000.00.

L'intérêt obtenu pour les prêts n'a pas été élevé, la demande d'argent ayant été limitée, et comme conséquence, il n'a pas toujours été facile de trouver de l'emploi pour tous les capitaux disponibles de la Banque.

Vos directeurs ont à faire mention d'une course active et quelque peu ardente, quoique sans raison connue, de la part d'un certain nombre de déposants de la Banque, les 8 et 9 d'octobre dernier. La Banque était parfaitement en état de faire face à ces nombreuses demandes, sans appeler ses clients à rembourser leurs emprunts.

Le volume des affaires transigées durant cette année a été de \$24,000,000.

La somme totale due aux déposants est de \$9,547,693.13.

La somme moyenne due à chaque déposant, est de \$188.44: elle était de \$188.16 l'année dernière.

Le nombre de comptes ouverts au 31 décembre dernier était 49,888

Vos Directeurs ont le regret d'avoir à consigner ici la perte sensible qu'ils ont éprouvée par la mort de leur ci-devant collègue John H. R. Molson, dont l'intégrité et les solides connaissances des affaires, étaient de l'ordre le plus élevé. Il a été remplacé dans le Bureau par l'élection de M. H. Markland Molson.

Suivant l'usage, l'inspection des livres a été souvent et fidèlement faite durant le cours de l'année.

Le certificat des Auditeurs et le bilan vous sont soumis avec ce rapport.

Vous êtes priés d'élire des Directeurs et des Auditeurs pour l'année courante.

W. M. H. HINGSTON,  
Président.

*Etat des affaires de la Banque d'Epargne  
de la Cité et du District de Montréal*

LE 31 DÉCEMBRE 1897.

#### PASSIF

Montant dû aux Déposants.....	\$9,547,693.13
Montant dû au Receveur Général.....	93,341.86
Montant dû au Fonds de Charité.....	180,000.00
Montant dû aux comptes ouverts.....	65,592.61
Profits et Pertes.....	193,189.11
Fonds de Réserve.....	400,000.00
Capital.....	600,000.00
	<u>\$11,079,816.71</u>

#### ACTIF

Actions du Dominion du Canada et intérêt accru.....	\$1,526,250.00
Débitures du gouvernement provincial, de la cité de Montréal et autres municipalités.....	2,893,108.11
Prêts garantis par des valeurs collatérales.....	5,016,345.42
Bâtisses de la Banque (bureau central et succursales).....	400,000.00
Fonds de Charité placé sur débiteures municipales approuvées par le gouvernement fédéral.....	180,000.00
Autres valeurs.....	311,323.03
Espèces en caisse et dans les Banques.....	747,789.79
	<u>\$11,079,816.71</u>

Nombres de comptes ouverts..... 49,888

Somme moyenne due à chaque Déposants le 31 décembre 1897..... \$188.44

H. BARBEAU,  
Gérant.

M. W. P. Miller remarque une diminution dans les profits de l'année, et demande si cela est dû à la réduction dans les taux d'intérêts.

Le président répond affirmativement et ajoute qu'elle a aussi pour cause le fait qu'il est difficile de faire des prêts sûrs.

Sur motion de Sir Wm Hingston, appuyée par M. R. Bellemare, le rapport est adopté.

M. R. Wilson Smith en proposant un vote de remerciements aux Président, Directeurs, Gérant et autres officiers pour leurs services durant l'année, dit qu'il regrette ne pas avoir eu le temps d'étudier le rapport plus qu'il ne l'a fait, mais qu'un coup d'œil jeté sur ce rapport montre, vu le bon marché de l'argent, que les Actionnaires ont raison d'être satisfaits de la manière habile avec laquelle les affaires de la Banque ont été administrées.

M. Bolton appuie la motion que l'assemblée adopte unanimement.

Sur motion de MM. Nolan Delisle et W. S. Murphy, MM. James Tasker et G. N. Moncel sont réélus Auditeurs.

Le Bureau sortant de charge est réélu comme suit: L'Hon. Sir Wm Hingston, M. D., R. Bellemare, Hon. James O'Brien, Hon. Juge J. A. Ouimet, E. J. Barbeau, F. T. Judah, C. R., Hon. Sir J. A. Champleau, Michel Burke, Robert Mackay et H. Markland Molson.

Un vote de remerciements est offert au Président, l'Hon. Sir Wm Hingston pour ses services, et l'assemblée est close.

A une assemblée subséquente des Directeurs, le Président et le Gérant-général sont réélus à l'unanimité.

## LA FOIRE DE LEIPZIG

Le commerce, tel qu'il existe maintenant à travers le monde civilisé, grâce aux facilités merveilleuses que créa l'organisation des postes et des chemins de fer, était bien mal organisé autrefois. Il était entre les mains des négociants entreprenants et riches, qui avaient su se créer des relations dans les pays les plus éloignés.

A certaines époques de l'année, tous ces commerçants plus ou moins ambulants, se rencontraient dans les grandes villes: Francfort, Leipzig, Nuremberg, etc., pour y échanger leurs marchandises, pour les vendre directement au public, accouru de toutes part pour profiter de ce marché général où il trouvait tout ce qui pouvait lui être utile ou agréable.

Ce fut par une charte spéciale que l'empereur Maximilien accorda, en 1497, à la ville de Leipzig, le privilège d'y tenir trois foires annuelles: l'une au nouvel an, l'autre à Pâques et la troisième à la St-Michel. Celle de Pâques, étant la plus importante, doit seule nous occuper ici.

Longtemps avant la publication de cette charte, la situation avantageuse de Leipzig, au centre même de l'Allemagne, y avait attiré tous les trafiquants de l'Europe. Les archives de la ville prouvent qu'il s'y tenait déjà des marchés réguliers avant l'année 1170, mais le marché florissant, qui existe encore de nos jours, doit son épanouissement et son organisation à la charte de l'empereur Maximilien. Ce document impérial confirme la franchise des trois foires aux époques mentionnées ci-dessus. Il promet protection à tous ceux qui s'y rendent et interdit aux cercles environnants, à ceux de Magdebourg, de Halberstadt, de Mersebourg, de Misnie, etc., d'établir des foires analogues. C'est là ce qui constitua en vérité son privilège et ce qui provoqua son épanouissement merveilleux!